

Le Nord

ADMINISTRATION DE LA "CROIX DU NORD" BUREAU D'ANNONCES
15, rue d'Angleterre, 15 LILLE 2, rue des Sept-Âgaches, 1, Grand'Place

CONDITIONS Par la Poste, Un An... 30 francs. Trois Mois... 10 francs. Six Mois... 15 francs. Départem. non-limitrop. et Étranger, port en sus

TEMPERATURE
Le 20 novembre.
Minimum, nuit, abrité... 9°
Maximum, jour, à l'ombre... 13°
Direction du vent : S.



ÉTAT HYDROMÉTRIQUE...
Direction du vent : S.



LA PIEUVRE

Il paraît qu'il y a encore à l'heure qu'il est des citoyens français, majeurs, votants, sachant lire et écrire, qui ne croient pas au suffrage universel...
On devrait fonder des Sanatoriums ou des Asiles d'Incurables pour ces imbéciles.

SÉNAT

Le blanc de céramique (suite)
M. Pécqueur, ancien ministre, vient appuyer les déclarations de M. 19707.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le Budget

On vote le budget des chemins de fer de l'Etat, puis on passe au

Budget de l'Intérieur

Sur le chapitre 5 : Inspection générale, le Commissaire du Gouvernement demande à la Commission du budget de voter le crédit nécessaire.

Budget de l'Intérieur (suite)

M. Barthelemy, président de la Commission, déclare que la diminution de crédit avait été demandée par M. Caillaux, aujourd'hui membre de la Commission.

Budget de l'Intérieur (suite)

M. Barthelemy déclare que le Gouvernement est d'avis d'opérer une réorganisation administrative complète.

Budget de l'Intérieur (suite)

M. Barthelemy déclare que le Gouvernement est d'avis d'opérer une réorganisation administrative complète.

Budget de l'Intérieur (suite)

M. Barthelemy déclare que le Gouvernement est d'avis d'opérer une réorganisation administrative complète.

Budget de l'Intérieur (suite)

M. Barthelemy déclare que le Gouvernement est d'avis d'opérer une réorganisation administrative complète.

Budget de l'Intérieur (suite)

M. Barthelemy déclare que le Gouvernement est d'avis d'opérer une réorganisation administrative complète.

Budget de l'Intérieur (suite)

M. Barthelemy déclare que le Gouvernement est d'avis d'opérer une réorganisation administrative complète.

Budget de l'Intérieur (suite)

M. Barthelemy déclare que le Gouvernement est d'avis d'opérer une réorganisation administrative complète.

ECHOS

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Berlin Dumortier, curé de Solvign, est transféré à Balme.

M. Dathot, professeur de philosophie au Petit Séminaire est appelé à suppléer provisoirement M. Dasseville, professeur de philosophie au Séminaire St-Thomas, retenu dans sa famille par son état de santé.

LE ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

DANS LE DIOCÈSE DE CAMBRAI

En 1906 il a été recueilli une somme totale de 90.789 fr. 27.

Se voir : Arrondissement de Cambrai, 6.286 fr. 55; de Douai, 6.052 fr. 60; de Lille, 20.423 fr. 32; de Dunkerque, 7.220 fr. 30; d'Hazebrouck, 9.000 fr. 90; de Valenciennes, 6.737 fr. 85; d'Arras, 7.433 fr. 75.

On arrive au total donné plus haut en y ajoutant divers dons particuliers.

Cambrai occupe le premier rang parmi les diocèses de France : Paris vient ensuite avec 61.873 fr. 05.

Parmi les nations, la France vient au second rang ; ses offrandes s'élevaient à

Elle a donc résolu d'y jeter ses tentacules. Un mystérieux Comité s'est formé qui a tout à coup fait savoir qu'il voulait entrer en lutte pour l'affranchissement du commerce local — car c'est toujours pour affranchir et émanciper que la franc-maçonnerie accapare.

Et ce comité anonyme a proposé quatre candidats : MM. Turbellin, Darsat, Martin et Cromer.

Ces noms, évous-nous dit, sentent la franc-maçonnerie d'une lieue.

Il paraît, en effet, qu'ils représentent le fine fleur du sous-comité Masouraud, vous savez, ce fameux comité de tous les commerces et de toutes les industries, et particulièrement de l'industrie des rubans rouges et violets.

Et savez-vous par qui ont été choisis, dans le sein du groupe Masouraud, ces quatre fils Aymou de la Veuve ?

Par toutes les organisations républicaines de Lille, avec le Progrès du Nord.

Or, tout le monde sait ce que signifie dans la bouche du Progrès maçonnique cette expression : organisations républicaines de Lille.

Cela signifie simplement le Comité radical-socialiste de Lille qui a à sa tête le f... Debière l'homme à la casserole, l'homme du punch ou Carmel, l'homme à la plus impopulaire de son parti — avec le Progrès, mais aussi le plus puissant puisqu'il est vénérable de la Loge la Lumière du Nord.

Voilà donc trois faits acquis :

1° La Loge Turbellin-Darsat-Martin-Cromer entre en lutte pour INTRODUIRE LA POLITIQUE, la troublante et ruineuse politique, dans les élections en Tribunal de Commerce qui se sont toujours faites jusqu'ici en dehors et au dessus de la politique.

2° Et la politique que l'on veut introduire dans les affaires est LA POLITIQUE RADICALE-SOCIALISTE, celle des députés qui tous déclarent cette année un budget de 4 milliards et qui visent de se voter 5 millions pour leurs menus plaisirs.

3° Et l'agent de cette politique, l'instigateur de cette campagne n'est autre que le f... Debière, le Vénérable de la Loge la Lumière du Nord.

Voilà donc les tentacules de la bête cherchant à envelopper et à étrangler cette noble indépendance du petit commerce et de la grande industrie de Lille qui avaient échappé jusque-là à leur étreinte.

Voilà donc la tentative de main-mise sur ce royaume qui avait l'audace de fonctionner autrement qu'à son doigt et à son pied du Grand-Orient.

Voilà donc le rôle que jouent, consciemment ou non, ce Turbellin, ce Cromer, ce Martin et ce Darsat, obéissant au fond de leur âme au Pâleau blanc ?

Commentaires, patoisés de Lille et des cantons d'Armentières, d'Hazebrouck, de Seclin, de Poest-Marque, de La Bassée, de Cysling et de Quosnoy-sur-Durolle, docteurs au Tribunal de Commerce, vous vous dérangez, vous lisez, n'est-ce pas, à propos.

Vous avez voté pour repousser l'annulation du Tribunal de Commerce par la politique et par la pire des politiques, la politique radical-socialiste et maçonnique.

Vous renverrez à la Loge les candidats du vénérable Debière, ce politicien brochant, ce huppé qui palpe chaque année des milliers et des milliers de francs payés par nous.

Ce fonctionnaire n'est même pas électeur consultatif. De quel se mêle-t-il ?

Il représente la Pieuvre accapareuse et succube : voilà tout.

A bas la Pieuvre !

883.078 fr. 33. L'Allemagne tient la tête ; ou y a recueilli 1.374.639 fr. 03. La Belgique a donné la somme relativement la plus élevée, soit 432.135 fr. 12.

Revenons au diocèse de Cambrai. Voici un extrait du tableau d'honneur publié à la suite de l'état général des offrandes par paroisses :

Paroisses de 10.000 âmes et au-dessus : Roubaix St-Martin, Roubaix St-Sépulchre, Tourcoing St-Christophe, Tourcoing Notre-Dame, Valenciennes St-Martin, Valenciennes St-Jacques, Lille St-Martin, Moulbaucq.

Paroisses de 5 à 10.000 âmes : Bergues, Merville, Lille St-Maurice des-Champs, Lille St-Michel, Armentières St-Vaast, Hazebrouck St-Eloi, Armentières N.-D. du Sacré-Coeur, Douai St-Pierre.

Paroisses de 3 à 5.000 âmes : Linselles, Seilleul St-Amand, La Gorgue, Neuville-en-Ferrail, Thumessin, Steenwerck, Steenwerck, Cassel.

Paroisses de 2 à 3.000 âmes : Bousbaucq, Asegh, Aanspennes, Bousbaucq, Godecourt, Saligny-en-Weppe, Nonain, Esquinghem.

Paroisses de 1.000 à 2.000 âmes : Boisgaregnon et Neuf-Berquin, Rumegies, Berzee, Rosult et Verlinghem, Filles-les-Mortagne, Mons-en-Pévèle, Loozevillers, Doullieu, Lewarde.

Paroisses de 500 à 1.000 âmes : Mellecourt, Wehagnies, Staps, Saint-Sylvestre-Cappel, Rubrouck, Fléris, Sainte-Olle-les-Cambrai, Steenwerck.

Paroisses en dessous de 500 âmes : L'Abbeville, Zermzezel, Le Nieppe, Weimers-Cappel, Héris, Roucourt, Chemy, Oxeleaire.

UN FESTIVAL A ESTAIRES

Le maire d'Estaires, en confirmation de son avis déjà donné à la presse le 10 juin, informe de nouveau les présidents et chefs des corps de musique et les commandants des sapeurs-pompiers que la ville d'Estaires organise pour le dimanche 30 juin 1907, un grand festival international d'harmonies, fanfares et orchestres et au profit de la caisse d'épargne des sapeurs-pompiers de la ville d'Estaires.

Le programme, avec les conditions et l'importance des primes leur sera envoyé en temps opportun.

SUCRES & BETTERAVES

Da Journal des Fabricants de sucre : La température, cette semaine, a été brève, humide et fraîche au début, puis sèche et anormalement douce. A Paris, ces jours derniers, on a enregistré des degrés de 14 à 16 degrés.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

En ce qui concerne le sucre en Europe, on estime que la production de la campagne en cours, pour la région française, sera de 1.175.000 tonnes.

actuelle le seraient épuisées que dans plusieurs milliers d'années.

Les réserves anglaises et irlandaises sont évaluées à 400 milliards de tonnes, avec une consommation annuelle double de celle de l'Allemagne. La Belgique posséderait 23 milliards de tonnes, la France 19 milliards, l'Autriche 17 milliards, la Russie 40 milliards.

Les réserves de l'Amérique du Nord sont évaluées à 684 milliards de tonnes ; ceux de l'Europe à 700 milliards de tonnes.

Quant à l'Asie, elle est très riche en dépôts carbonifères, on ne peut même approximativement en évaluer l'étendue. Pour l'Afrique, on ne sait rien de précis.

Echo des Inventaires

A la suite de l'inventaire de l'église Saint-François à Mouscron, M. Charles Thibergien-Breuvart, fut condamné à quinze jours de prison, sous bénéfice de la loi Bérenger.

Nous apprenons que le parquet vient d'interjeter appel.

Université catholique

FAULTE DE DROIT
M. Philippe Garber, avocat au barreau d'Arras, vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat en droit (sciences politiques et économiques). Il avait pris pour sujet la Condition de l'Alsace-Lorraine dans l'Empire Allemand.

Section d'Anthropologie
A cause de la retraite universitaire, le cours de M. Bourquet, annoncé pour le vendredi 30 novembre, n'aura pas lieu.

UN DRAME A BERGUES

Un drame s'est produit à Bergues, mercredi soir.

Un sergent du 110^e, en garnison dans cette ville, Georges Aedersen, d'origine danoise, naturalisé français par son service à la légion étrangère, titulaire de la médaille coloniale (Sahara), avait, il y a quelque temps demandé un mariage avec une demoiselle Gabrielle Blesvot, âgée de 24 ans, dont la mère tenait l'enseigne d'Arrière des cosaques, route de Bierne.

L'autorité militaire ayant refusé l'organisation, M. Blesvot, père de la jeune fille, s'est vu contraint à l'expiration de son rengagement, c'est-à-dire dans quelques mois.

Mais, depuis le commencement d'octobre dernier, Aedersen était mécontent et surveillé jalousement par son père.

Mardi soir, il entra à l'estaminet Blesvot. Il était déjà pris de boisson. A 9 heures, comme Gabrielle Blesvot sortait à la cour, il lui planta un couteau dans l'épaule droite.

Grièvement blessé, la jeune fille rentra à l'estaminet en criant à son secours. L'Anderson se précipita, tira le couteau et se précipita dans la rue où le sergent lui porta encore trois autres coups de couteau, un à l'épaule gauche et deux dans le dos, dans la région vertébrale.

La malheureuse eut le force de se redresser à l'estaminet Helles-Gruvart.

Le meurtrier rentra à la caserne et se jeta sur son lit, en proie à une excitation indicible. Un adjudet survint, et deux sergents le conduisirent dans une cellule pendant toute la nuit.

Les blessures reçues par Mlle Blesvot dans le dos, pourraient être mortelles, si le poumon et la plèvre sont atteints ; le docteur ne peut encore se prononcer.

M. Hellard, commissaire de police, et le gendarme ont ouvert une enquête. Le sergent meurtrier est étroitement gardé, car on craint qu'il n'attende sa vengeance.

Ce drame a produit une profonde émotion à Bergues.

Les bandits d'Hazebrouck

Le 6 décembre prochain, aura lieu, à Hazebrouck, le mariage de Mlle Claire, l'une des membres de la bande Polet, détoné à la prison de Béthune.

Le commissaire de police d'Hazebrouck et M. Mascard, huissier, se sont rendus, mercredi, au domicile de cet individu pour procéder au recensement de ses meubles.

La masse a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

Voir ci-contre

LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Gazette du Nord

— Hier (samedi), à 11 h., ont été célébrées, à DUNKERQUE, à l'église St-Eloi, sous la présidence de M. le chanoine Brousses, doyen des chanoines de la paroisse, les funérailles de M. J.-B. Trystram, ancien député et sénateur du Nord, président honoraire de la Chambre de Commerce de Dunkerque, décédé administré des sacrements.

M. Colic, vice-président de la Chambre de Commerce, portait la croix ; les corps de police étaient escortés par MM. Vincent, préfet du Nord, Girard, sénateur, Guillaumet, député du Nord, Vanouwenberghe, conseiller général, le docteur Vézian, ami du défunt et Guérlain, caissier de la maison Trystram.

M. Jean Trystram, sénateur, ses fils et gendres, conduisaient le deuil.

Toutes les sociétés de Dunkerque se trouvaient dans le cortège. La musique communale s'est fait entendre sur tout le parcours.

A l'église, l'assistance dirigée, par M. Emile Boulet, a chanté le messe de Meuzingue, le « Jeune Frenco » a chanté le « Mourir », de H. Montors et la société des artistes musicaux exécuta une symphonie de Grieg et la Mors d'Asie, ainsi que la marche funèbre de Chopin.

Le service était considérable. On y remarquait MM. les sénateurs Everet-Eliet, Borez, Hayot, Marins Merviel, MM. les députés Lemire, Drué et Ghilain, et tous les notabilités de Dunkerque et de la région du Nord.

Dix discours ont été prononcés devant la tombe.

Par MM. Vincent, préfet, Girard, sénateur, Guillaumet, député, M. le docteur Vézian, doyen de la Chambre de Commerce ; G. Vanouwenberghe, conseiller général ; Verlomme, de la maison Trystram ; le docteur Decouville, d'Hazebrouck ; Warin, camarade d'études du défunt ; Pannier, de Calais, importateur de bois et Colombe, brigadier des douanes.

La cérémonie s'est terminée à 2 heures.

— Mardi dernier, à l'église Sainte-Marie-Madeleine, à LILLE, a été célébré, en milieu d'une assistance très nombreuse et très recueillie, le mariage de Mlle Madeleine Scabert, fille de M. Maurice Scabert, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, et de Mme Maurice Scabert, docteur en droit, M. Georges Brousses, d'ARMENTIERES, fils de M. et Mme Droulers-Sorpeil.

Le coesement des époux a été reçu par M. le chanoine Scabert, archiprêtre, doyen de Saint-Jean-Baptiste, à Dunkerque, oncle de la mariée.

M. le chanoine Scabert a prononcé une émouvante allocution.

M. le chanoine Fromant, doyen de Sainte-Marie-Madeleine, a dit la messe, pendant laquelle il a chanté divers motets, la maîtrise de la paroisse et un chœur de dames, dirigés par Mlle Millet.

Dans les stalles avaient pris place M. le chanoine Rambour, procureur de l'Université Catholique, M. le chanoine Dieu, supérieur de l'Institut libre de Maroq, M. l'abbé Hutot, vicaire, curé de Notre-Dame du Sacré-Coeur d'Armentières, M. l'abbé Droulers, frère du marié, évêque au séminaire d'Issy.

Les témoins étaient, pour la mariée, M. Henri Scabert, son frère et M. Pierre Scabert, son oncle ; pour le marié, M. Gaston Droulers, son frère, et M. Louis Droulers, son oncle.

— En l'église du Sacré-Coeur à LILLE, a été célébré, hier, le mariage de Mlle Lucy Sabat, fille de M. et Mme Robert Délayard, avec M. Jules Rammon, de Limoges.

Le Révérend Père Beaufort, ami de la famille de la mariée, après une délicate allocution a reçu le coesement matrimonial.

Les témoins de la mariée étaient MM. Dastard Délayard et le docteur Albert Dastard, ses oncles.

Ceux du marié étaient M. Auguste Lamy de la Chapelle, son oncle, et M. Gastin Petit, son ami.

— Mercredi, à 8 heures, à l'église Saint-Pierre, à BERGUES, le mariage de Mlle Marie-Louise Trépo, fille de M. Henri Trépo, brasseur à Douai, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

La messe a été dite par M. l'abbé D'Eon, vicaire de Béthune, à 8 heures, au mariage de Mlle Claire, avec M. Jean Cavrois, négociant à Dunkerque, fils de M. Cavrois, adjoint au maire de Dunkerque.

FEUILLETON No 2.

CHAÎNE RENOUÉE

par M. DU CAMFRANC

— Hé ! t'arrête un Bretonne !